

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

semaine du 29 février au 4 mars 2016					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9016	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1821 -et- Commission scolaire de Laval	5370	Pierre Daviault	Calcul du nombre de journées de vacances – Statut – Employé temporaire plus de six mois – Période devant servir de référence pour la détermination du nombre de jours	Grief accepté
9017	Syndicat des employés de soutien du cégep de Trois-Rivières -et- Cégep de Trois-Rivières	1320	Jean-Pierre Villaggi	Affichage – Agente de soutien administratif Horaire de travail (35 heures par semaine par période de paie) – Statut – Portée d'une annexe prévoyant l'annualisation de l'horaire de travail	Grief rejeté
9018	Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis -et- Commission scolaire des Monts-et-Marées	5110	Daniel Charbonneau	Jumelage de clientèle préscolaire (4 et 5 ans) – Notions : « critères d'utilisation des enseignants aux fins du meilleur enseignement » (5-3.05); groupe à plus d'une année d'études (8-7.02); Formation de groupe	Grief rejeté

9019	Syndicat de l'enseignement de la région de Québec –et- Commission scolaire des Premières-Seigneuries	5110	Huguette April	Griefs contestant : 1- l'adoption par le conseil des commissaires d'attentes signifiées aux directions d'école; 2- la politique de la commission en ce qui concerne l'anglais intensif – Notion : consultation; conditions de travail; portée de la Loi sur l'instruction publique	Griefs rejetés
9020	Syndicat de l'enseignement de Champlain – et- Commission scolaire des Patriotes	5310	Jean-Pierre Villaggi	Service de garde – Notion « du plus grand nombre d'heures possibles » pour la création de postes – Est-ce que cette notion fait en sorte que la commission scolaire doit abolir l'ensemble des postes lors de la confection du plan d'effectif ?	Grief partiellement accepté